

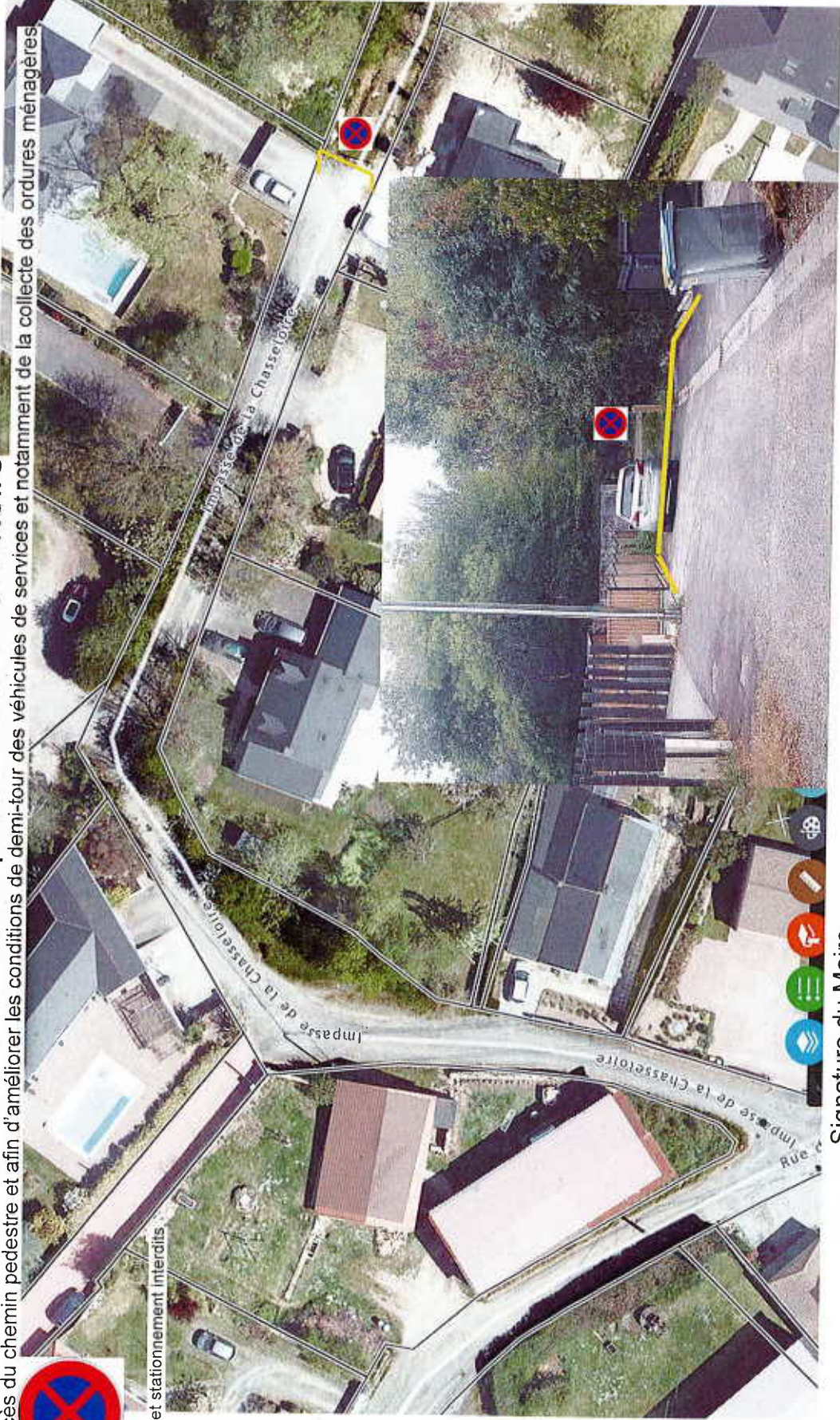
Annexes arrêté permanent SH-2022-07-P

neutralisation du stationnement Impasse de la Chasseloire

accès du chemin piédestre et afin d'améliorer les conditions de demi-tour des véhicules de services et notamment de la collecte des ordures ménagères.



B6d
Arrêt et stationnement interdits



Signature du Maire